



RAPPORT D'ACTIVITÉ

AVEMEC 2021

**Association valaisanne des entreprises
de menuiserie, ébénisterie, charpente,
vitrerie et fabriques de meubles**





Rapport d'activité du Président de l'AVEMEC *Maxime Métrailler*

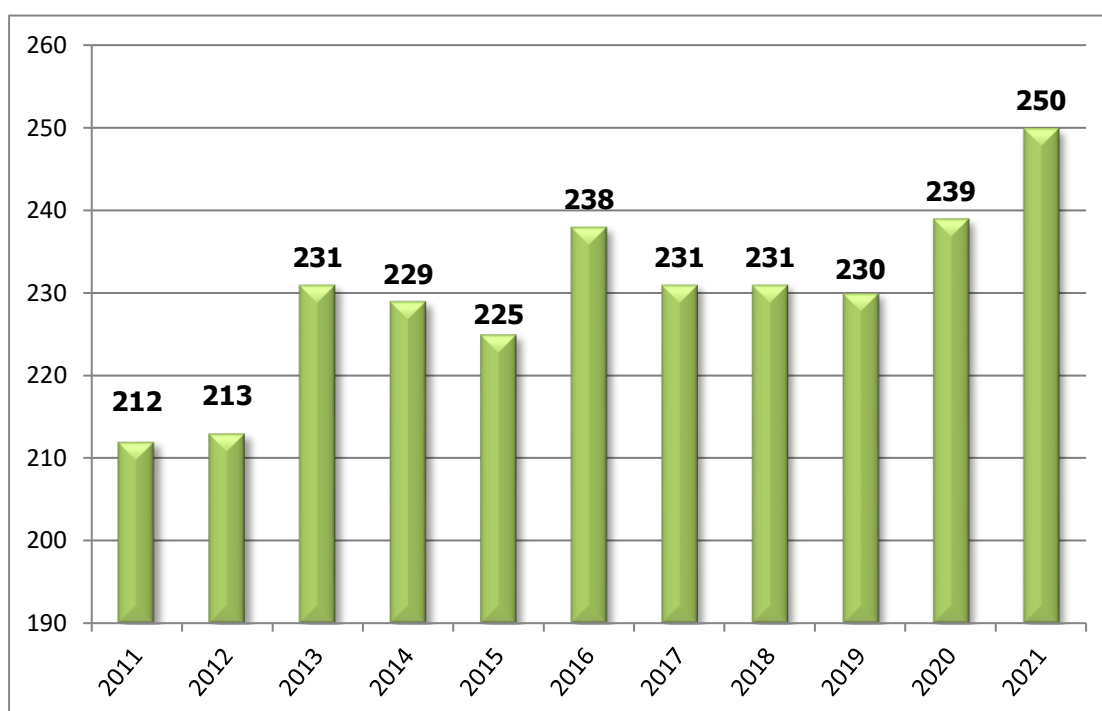
Mesdames, Messieurs les Membres,
Messieurs les Membres d'Honneur,
Messieurs les Membres du Comité,
Chers Collègues,

En guise d'introduction à ce rapport annuel, je vous propose une statistique concernant la masse salariale de nos professions.

Volume des salaires déclarés au Bureau des Métiers « industrie du bois »

En 2021, on constate une augmentation des salaires déclarés d'environ 4.77% par rapport à 2020. Pour rappel, les salaires minimaux et réels sont restés stables, en rapport avec l'évolution de l'IPC selon les termes de la CCT-SOR. En 2020, on constatait déjà une hausse des salaires déclarés de 3.7%. Mieux que de stabiliser le volume de travail, nos entreprises l'augmentent régulièrement (plus de 8% sur les deux dernières années).

Volume des salaires déclarés au Bureau des Métiers Industrie du bois



Test d'aptitude

L'Association, avec le soutien du service de la formation professionnelle du Bureau des Métiers, organise un test d'aptitude chaque année en janvier-février. Je vous suggère d'inscrire vos jeunes candidats à ce test, car il permet d'obtenir une bonne indication des capacités scolaires de vos futurs apprentis. Il aide aussi les jeunes à réaliser quelles sont les compétences requises pour un apprentissage dans nos professions.

EPASC

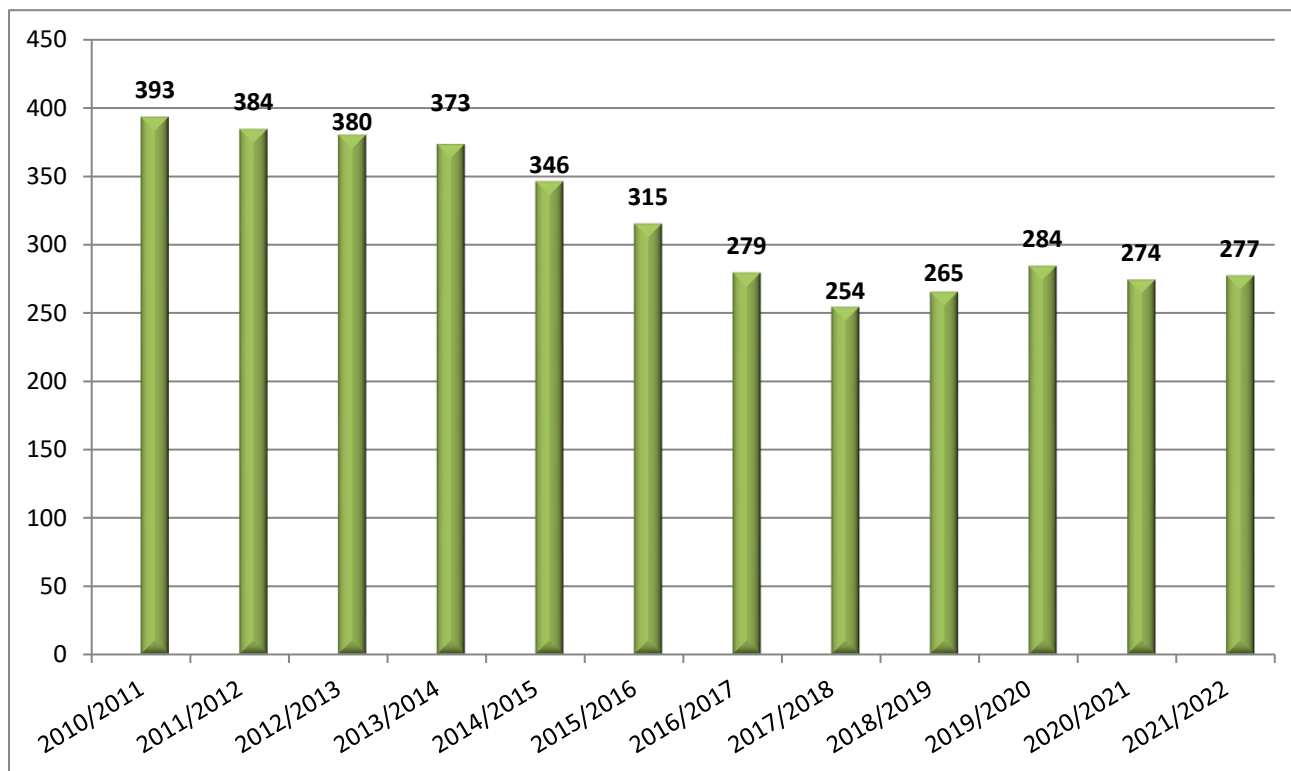
Je ne saurais aborder la thématique de la formation de nos jeunes apprentis sans saluer chaleureusement l'école professionnelle artisanale et service communautaire (EPASC) de Martigny, pour son travail ainsi que pour l'excellente collaboration que nous entretenons avec elle.

En plus de tous les collaborateurs de l'EPASC, je tiens à remercier particulièrement son Directeur, M. Gérard Clivaz, son Chef de Section M. Nicolas Gauye ainsi que ses Chefs de Filières M. Eddy Clivaz et M. Serge Rey, pour la fructueuse collaboration entretenue avec l'AVEMEC, tant au niveau des relations que de la mise à disposition des locaux pour nos différents besoins. Ma gratitude va naturellement aussi à tous les enseignants de pratique et de branches techniques. Leur engagement et leur patience sont profitables à tous.

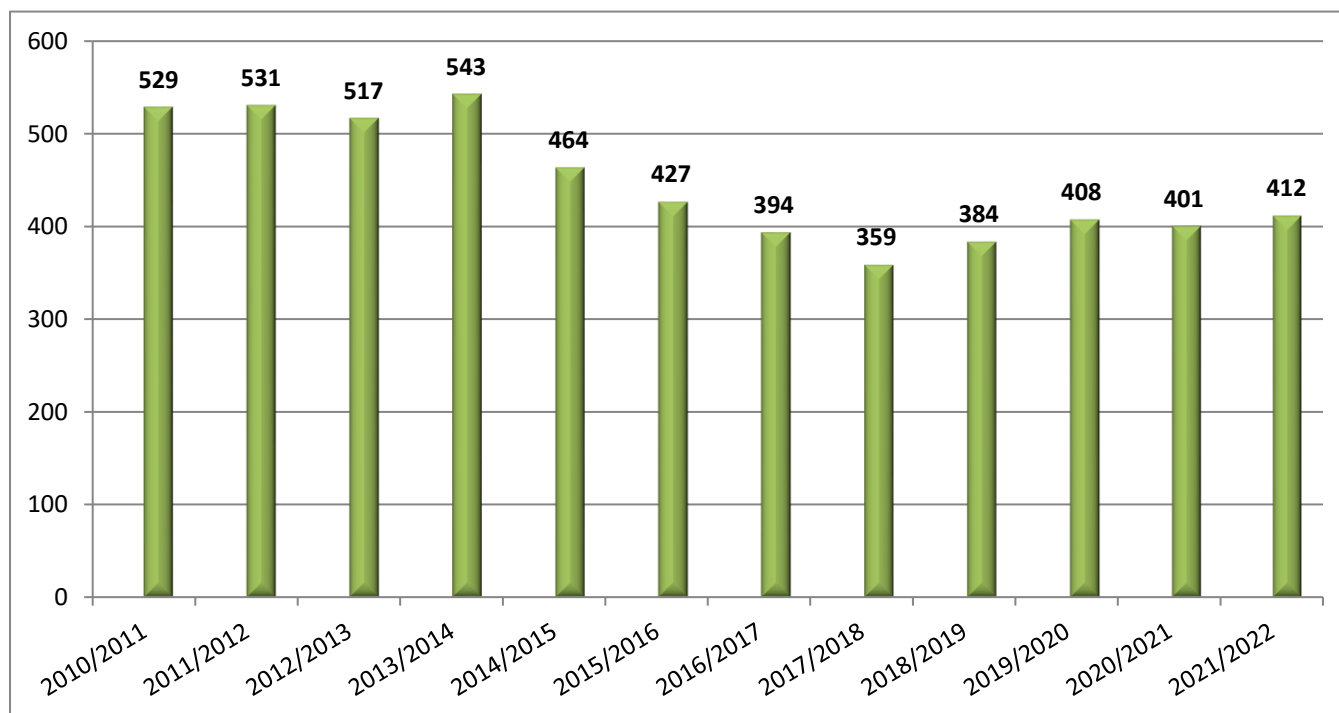
Formation professionnelle initiale

A la consultation du tableau graphiques sur les pages suivantes, on constate que le nombre d'apprentis est resté assez stable en 2021/2022 par rapport à 2020/2021.

Statistique des apprentis du Valais romand



Statistique des apprentis du Valais



Effectifs CFC année scolaire 2021/2022

Professions	Année	Valais romand		Haut-Valais		Total
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Charpentiers	1ère	0	23	0	13	36
	2ème	1	22	1	6	30
	3ème	1	13	0	5	19
	4ème	0	20	0	7	27
Total		2	78	1	31	112
Ebénistes	1ère	3	5	1	12	21
	2ème	0	13	3	17	33
	3ème	1	12	0	13	26
	4ème	1	6	1	13	21
Total		5	36	5	55	101
Menuisiers	1ère	4	30	0	10	44
	2ème	2	30	1	5	38
	3ème	5	37	0	11	53
	4ème	4	33	1	15	53
Total		15	130	2	41	188
Vitriers	1ère	2	2	0	0	4
	2ème	0	2	0	0	2
	3ème	0	2	0	0	2
	4ème	1	2	0	0	3
Total		3	8	0	0	11
Total		277		135		412
		Total Valais romand		Total Haut-Valais		Total apprentis

Effectifs AFP année scolaire 2021/2022

Profession	Année	Valais romand		Haut-Valais		Total
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Menuisiers AFP	1ère	1	7	0	2	10
	2ème	1	7	0	3	11
Total		2	14	0	5	21

Résultats des examens CFC de fin d'apprentissage 2021

Professions	Valais romand			Haut-Valais			Total		
	garçons/filles			garçons/filles			garçons/filles		
	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total
Menuisiers	24	3	27	6	0	6	30	3	33
Ebénistes	9	0	9	12	3	15	21	3	24
Charpentiers	16	6	22	6	0	6	22	6	28
Vitriers	1	1	2	0	0	0	1	1	2
Total	50	10	60	24	3	27	74	13	87

Résultats des examens AFP de fin de formation 2021

Profession	Valais romand			Haut-Valais			Total		
	garçons/filles			garçons/filles			garçons/filles		
	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total
Menuisiers AFP	9	0	9	9	0	9	18	0	18
total	9	0	9	9	0	9	18	0	18

En 2021, on relève les **taux de réussite** suivants :

Menuisiers

91% contre 97% en 2020 et en 2019

Ebénistes

88% contre 86% en 2020 et 95% en 2019

Charpentiers

79% contre 82% en 2020 et 68% en 2019

Vitriers

50% contre 100% en 2020 et 60% en 2019

Perfectionnement professionnel

Au chapitre du perfectionnement professionnel, ce sont 8 cours qui ont pu avoir lieu en 2021, avec un total de 127 participants. Ceci reste une belle affluence en tenant compte de la situation sanitaire et nous pouvons tous nous en réjouir.

Comme de coutume, je profite de ce chapitre pour vous rappeler que votre Comité reste bien volontiers à l'écoute de toutes vos remarques, suggestions de cours, visites ou autres manifestations qui pourraient entrer dans le cadre de son programme annuel.

Cours effectués	Nombre de participants
❖ Autocad I	10 participants
❖ Autocad II	4 participants
❖ Cadwork I	12 participants
❖ Cadwork II	annulé
❖ Chariots élévateurs	41 participants
❖ Maniement de la tronçonneuse pour les charpentiers	annulé
❖ Permis nacelle	22 participants
❖ Le verre – ce qu'il faut savoir	pas organisé
❖ Systèmes d'ancrages	annulé
❖ CAP I	annulé
❖ CAP II	2 participants
❖ PERCO	6 participants
❖ EDEX (suite du cours PERCO)	20 participants

Formations professionnelles supérieures

Cours effectués	Nombre de participants
❖ Gestion de la formation / Gestion de la réalisation (GFGR) anciennement appelé <i>Spécialiste de fabrication (SF)</i>	13 candidats
❖ Gestion de mandat (GM1) anciennement appelé <i>Exécution de mandat (EM)</i>	13 candidats
❖ Gestion de projet (Gproj) (dont 11 Valaisans)	29 candidats

Réussite dans les formations professionnelles supérieures

Au nom de l'Association, j'ai le plaisir de féliciter 18 nouveaux « titrés ». Par leur travail, leur persévérance et surtout par leur engagement, ils ont gravi avec succès une marche de plus sur l'échelle des formations professionnelles supérieures. **Il s'agit de :**

Chefs de projet avec brevet fédéral

- ❖ Victorien Bretz
- ❖ Sébastien Caloz
- ❖ Reynald Clerc
- ❖ Axel Giroud
- ❖ Grégoire Marchet
- ❖ Timo Meury
- ❖ Kevin Picon
- ❖ Jérémie Savoy

Maîtres Menuisiers - Ebénistes

- ❖ Jérémy Berera
- ❖ Manuel Jeanin
- ❖ Audran Lonfat
- ❖ Ludovic Maillard

Diplômés ES en gestion d'entreprise

- ❖ Raphaël Bornet
- ❖ Kenny Lambiel
- ❖ Léandre Kaufmann

Diplômés techniciens dipl. ES technique du bois

- ❖ Mael Antille
- ❖ Ronan Maignan

Diplômé BSc Bachelor Bois

- ❖ Kylian Jean-Maurice Maître

Meilleurs vœux à eux pour la poursuite de leur carrière professionnelle !

Vous avez choisi le bon chemin et les bonnes professions.

Vous êtes la preuve que nos métiers sont attractifs et qu'ils permettent une carrière enrichissante.

Faites-le savoir autour de vous, partagez vos expériences, soyez fiers de votre parcours !

Nos entreprises sont modernes, nos entreprises possèdent les dernières technologies, nos entreprises sont proactives et préparent l'avenir... vous en avez fait de même : **BRAVO** !

Passons à la crise pandémique... je ne serai pas trop long sur ce sujet, qui a déjà suffisamment occupé, voire monopolisé les discussions ces deux dernières années. Vous connaissez également mon optimisme permanent.

Je tiens à vous féliciter ! Oui, vous avez maintenu vos activités dans des périodes de doutes, d'incertitudes et d'une grande complexité dans la gestion de vos entreprises. Des ressources humaines aux ressources en matières premières, nos secteurs ont connu des périodes d'une rare instabilité, créant inévitablement des situations nouvelles et inconnues à gérer.

Du jour au lendemain le monde s'est mis en pause autour de nos entreprises et nos collaborateurs, mais vous avez su maintenir le cap en vous adaptant d'une manière remarquable, avec une réactivité qui vous honore. Vous avez su vous organiser et organiser vos entreprises afin de limiter au mieux la propagation parfois inévitable du virus et maintenir

au maximum vos activités pour satisfaire vos clients et poursuivre tant bien que mal vos activités.

Nos associations – et en particulier pour nous le Bureau des Métiers – nous ont accompagnés d'une manière remarquable, afin de répondre à nos questions et à nos doutes... ceci avec une mise à jour permanente des informations sur le site du Bureau des Métiers, la création d'une page internet dédiée et très bien fournie pour répondre à nos besoins, la mise à disposition de lettres-types ou encore de solutions pour la rédaction de RHT, etc. Ce sont là quelques exemples concrets de l'aide et de l'accompagnement organisés en quelques heures par le Bureau des Métiers pour nos PME. Merci à eux pour leur réactivité et leur soutien.

Les conséquences de cette pandémie mondiale sont encore bien présentes dans nos secteurs, avec des variations permanentes des prix des matériaux depuis deux ans et un manque de stabilité des marchés. Aujourd'hui encore, alors que la pandémie semblait se tasser et les solutions sanitaires offrir « enfin » un retour à la normale, une guerre vient bousculer le tout avec, à nouveau, une influence marquée sur les prix des matières premières, des produits manufacturés ou transformés ou encore des transports. La pandémie nous a rodés : nos entreprises se sont réadaptées et réorganisées encore une fois de manière exemplaire, nos textes de soumissions intègrent désormais des paragraphes liés à la durée de validité et le cours précis du marché y est indiqué, de même que l'évolution détaillée des prix, afin de ne plus avoir à assumer ou à subir l'incertitude de l'évolution très (trop) rapide des prix. Nous avons connu des hausses de l'ordre de 15% à 20% du jour au lendemain, pour atteindre des niveaux records ; des prix de matériaux multipliés par deux voire trois pour atteindre parfois un niveau plus élevé que le prix de vente inscrit dans nos soumissions remplies pourtant quelques mois plus tôt... ou pire, avec des mandats adjugés, signés et en cours. Oui cela n'a pas été un long fleuve tranquille mais à nouveau, vous avez su dépasser ces écueils et maintenir un cap bien précis vers la réussite et la livraison de vos projets. Pour preuve, au 31 décembre 2021 l'industrie du bois en Valais indiquait une masse salariale cumulée pour l'année 2021 de + 4.77% pour atteindre plus de 250'480'843 CHF : vous êtes remarquables, BRAVO !

Cette pandémie représente aussi parfois des opportunités à saisir. Notre bois suisse connaît une stabilité rassurante dans ses prix. Il est aujourd'hui plus que jamais la meilleure option pour construire, avec des prix et des délais tout à fait concurrentiels. Profitons-en et... surtout, ne l'oublions pas dans le futur. Il n'offre pas encore la palette complète des produits nécessaires ou utilisés, mais notre filière s'organise et de nouveaux projets naissent. Notre noble matériau dévoile toujours plus ses atouts que l'on connaît tous parfaitement mais qu'il est nécessaire de rappeler souvent à nos clients. Notre pays possède une matière première renouvelable qui permet de construire des ouvrages toujours plus imposants avec des technologies toujours en évolution et à la recherche de l'excellence.

Pour cela, votre Comité s'engage par de nombreuses actions. Un groupe de travail a rencontré un Conseiller national pour lui parler de la problématique de la filière bois et de son approvisionnement. Nous avons pu échanger avec Monsieur Benjamin Roduit sur les problématiques de notre branche et le manque d'usine de seconde transformation pour valoriser notre bois indigène, pourtant si abondant. Nous avons maintenu notre soutien à la recherche en matière sismique et au Département Architecture, bois et génie civil de la Haute

école spécialisée bernoise avec la poursuite de l'étude dans le domaine parasismique. L'ambition affichée consiste à affiner nos connaissances afin de faire évoluer les normes pour nous permettre de construire toujours plus précisément, en optimisant nos constructions bois pour demeurer concurrentiels, voire même – osons l'ambition – surpasser toutes les autres solutions de constructions.

Nous avons modernisé et numérisé nos apprentis avec l'arrivée des ordinateurs dans les salles de classes. Dès la rentrée prochaine, tous nos apprentis seront formés de manière numérique. Nos professions évoluent et offrent plus que jamais une stabilité dans l'emploi, un riche potentiel de formations continues et des plans de carrières épanouissants. Oui, j'ose le dire : on peut s'épanouir dans nos ateliers et jouir d'une très belle vie dans nos métiers, au contact du bois. Nous nous engageons intensément afin de redynamiser l'image de nos métiers, d'attirer des jeunes pour des stages puis des apprentissages. Après quelques années de baisse dans le nombre d'apprentis, il semblerait que la courbe reparte désormais à la hausse. Attention cependant à ne pas relâcher notre attention, mais nous pouvons tout de même nous réjouir et poursuivre nos activités.

Nous avons besoin d'une main d'œuvre qualifiée. Nos entreprises ont du travail. Le bois est présent : il pèse de plus en plus dans la construction, il est de plus en plus présent dans les médias ou dans les projets de constructions. A nouveau, je tiens à vous féliciter ! La communication est un élément aujourd'hui incontournable et vous êtes actifs via vos sites internet, vos réseaux sociaux, la qualité de vos photos et de vos ouvrages, vos interventions médiatiques, vos clips vidéos mettant en valeur vos entreprises, vos réalisations et vos projets. Les métiers du bois communiquent et valorisent leurs solutions : c'est magnifique. Poursuivez, poursuivons sur cette voix et je suis persuadé que l'on observera encore des augmentations des masses salariales dans notre filière bois. A l'image de la fusion avec nos amis scieurs, n'ayons pas peur des rapprochements et des échanges. Notre filière restera forte uniquement si elle reste unie. Nos concurrents ne sont pas les entreprises de menuiserie ou de charpenterie voisines, mais bien les entreprises de maçonnerie et de construction métallique.

Conclusion

Je ne saurais conclure mon rapport annuel sans remercier sincèrement ceux qui ont permis à l'Association de mener à bien toutes ses activités l'an dernier :

M. Martial Solioz, Vice-Président, Président du Groupement Valaisan des Menuisiers-Ebénistes (GVME) et Président de la Section de Sierre-Montana-Crans-Anniviers ;

M. Jérémie Fusay, Président du Groupement Valaisan des Charpentiers (GVC) ;

M. François Zanoli, Président du Groupement Valaisan des Vitriers (GVV) ;

M. Marc Joris, Président de la Section de Martigny-Entremont ;

M. Edouard Chambovey, Président de la Section de Monthey-St-Maurice ;

M. Jean-René Roh, représentant du Groupement Valaisan des Charpentiers (GVC).

Ainsi que tous les Membres qui ont œuvré de près ou de loin, à mes côtés, au bon fonctionnement de notre Association durant l'année écoulée.

Je ne peux terminer ce chapitre sans adresser également des remerciements :

Au Bureau des Métiers par son directeur **M. Gabriel Décaillet** et tous ses collaborateurs, dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.

Une mention particulière à trois d'entre eux :


M. Lucien Christe, notre secrétaire patronal, **Mlle Rachel Dousse** notre ancienne secrétaire patronale adjointe et **M. Jonatan Galdo**, notre nouveau collaborateur.

Merci à VOUS

Pour vous servir...

Maxime Métrailler

Président AVEMEC





Rapport d'activité du Directeur du Bureau des Métiers *Gabriel Décaillet*

2021, de la deuxième à la cinquième vague

C'est presque devenu une routine, il y a d'abord une brève consultation des cantons, puis une conférence de presse du Conseil fédéral, puis une série de mesures à mettre en place pour continuer de fonctionner et faire en sorte de protéger au mieux ses collaborateurs.

Sans entrer dans les détails, cette crise aura marqué le début de cette décennie et ajouté un stress et une fatigue qui se ressent tant dans le personnel en général que dans notre fonctionnement quotidien.

Les crises font émerger, dit-on, de nouvelles activités qui donnent des opportunités à ceux qui savent en tirer profit et apportent des changements durables.

C'est vrai ! Et il faut d'ores et déjà admettre qu'avec la fin des mesures COVID qui s'annoncent, certaines choses que l'on faisait d'une certaine façon avant vont changer. L'exemple du télétravail en est emblématique...

Bien que chahutée également, l'économie de la construction a pu fonctionner durant l'année écoulée et même plutôt bien à en croire les statistiques des salaires annoncés au Bureau des Métiers qui indiquaient une augmentation de près de 8% à la fin novembre 2021.

Bien sûr, ce chiffre ne reflète pas uniquement les adaptations salariales octroyées en début d'année, mais dit bien à quel point la branche du second-œuvre a continué de travailler.

Ces chiffres sont complétés par d'autres tout aussi réjouissants à l'instar de ceux du résultat des placements de notre institution de prévoyance CAPAV qui réalisait sur 2021 une performance de 8,03% en fin d'année, en avance de 0,53% sur son benchmark.

On peut le dire sans se tromper, d'un point de vue économique, 2021 contraste avec d'autres années et peut être considérée comme un bel exercice.

Du côté des institutions de retraite anticipée, la situation est un peu différente. Il n'est pas question ici de résultat des placements, même si ces institutions fonctionnent sur le modèle de la répartition des capitaux de couverture, mais bien plutôt du nombre de préretraités qui arrivent chaque année en âge de faire valoir leur droit à des prestations.

Le phénomène n'est pas nouveau et a d'ores et déjà été identifié et calculé. Malheureusement, la vague de départs structurels annoncés a obligé les institutions de cette nature à prévoir un financement complémentaire pour tenir le choc de cette vague qui arrive.

La relève encore et toujours la relève.

A côté de ces bons résultats des sujets importants tracassent encore, et de façon de plus en plus pressante, les professions de nos métiers.

Au premier rang de ces préoccupations, on trouve la recherche d'une relève professionnelle.

D'une part, la génération des baby-boomer née entre 1957 et 1964 est en train de quitter le marché du travail, et, d'autre part, certains métiers de l'artisanat souffrent peut-être toujours d'un déficit d'image par rapport aux formations académiques.

Il faut dire ici, que les initiatives que déploient chaque corps de métier et chaque filière de formation pour drainer et intéresser autant que possible une future main-d'œuvre sont nombreuses. Il s'agit d'informer toujours plus dans un monde de plus en plus informatisé et virtualisé.

L'an dernier, une campagne a été organisée de concert entre le Bureau des Métiers et l'Association Valaisanne des Entrepreneurs afin de mettre en commun les moyens financiers disponibles pour informer le public.

Déployée sur les deux journaux principaux du canton sous la forme d'épisodes (6 doubles pages), cette campagne n'a malheureusement pas convaincu les professionnels et a frustré plus d'une association. Au final, et malgré la consistance et la qualité des articles, c'est une occasion manquée de rapprocher les médias écrits et les entreprises.

D'autres actions ont rencontré plus de succès. Ainsi, l'exposition estivale au restoroute du Relais du St-Bernard sur le thème « Qui mérite votre confiance ? » a remporté un beau succès et plus de 1'500 personnes ont participé au tirage au sort d'un VTT électrique.

De même, la campagne « Je consomme local. Et vous ? » est arrivée à point nommé, en même temps que le confinement lié à la deuxième vague.

Ces efforts pour faire parler des métiers de la main vont se poursuivre en 2022. Ils restent nécessaires tant il est vrai que le problème de relève devient de plus en plus aigu chaque année.

Un Centre de formation tout neuf !

Début septembre 2021, le Centre de formation du Bureau des Métiers a commencé à être exploité. Fruit du partenariat avec un groupe proche de nos milieux qui a eu la générosité de mettre à disposition des surfaces rénovées, c'est un vieux rêve qui est devenu une réalité.

Doté d'un équipement ultra-moderne permettant même l'enseignement à distance et de salles modulaires, le nouveau Centre de formation du Bureau des Métiers permet d'accueillir jusqu'à 150 étudiants en même temps sur quelque 650 m² désormais disponibles.

Le Centre de formation du Bureau des Métiers se veut un espace de rencontre où se côtoient des jeunes en formation mais aussi des professionnels.

Il est ainsi ouvert à toutes les professions, qu'elles soient du bâtiment, ou non, et à toutes les formations : des apprentis aux formations supérieures de brevets, diplômes et formations continues.

Le Centre de formation du Bureau des Métiers est désormais ouvert à la réservation pour toutes les associations ou filières qui souhaiteraient en profiter et ceci, bien sûr, dans les limites des places disponibles. La priorité est toutefois accordée à la formation par rapport aux séances.

A propos des sujets politiques...

Savoir où et quand agir pour être efficace, voilà tout l'enjeu du travail de lobbying de constructionvalais, structure dans laquelle le Bureau des Métiers est une des parties prenantes essentielles.

Trop souvent par le passé, le Bureau des Métiers a tenté d'agir seul et s'est trouvé confronté à une administration résistante qui utilisait l'argument de la dispersion des forces et des idées des milieux associatifs pour surtout ne rien faire et ne rien rendre possible. En ce sens, la structure administrative complexe de l'Etat devenait un obstacle presque insurmontable.

Le fait d'avoir structuré toute la branche de la construction sous une seule entité depuis maintenant plusieurs années permet désormais de récolter de réels fruits de l'activité politique et d'envisager de vrais collaborations au sein d'un réseau de contacts avec des partenaires comme les communes valaisannes, les villes ou encore certains acteurs financiers.

Pour parvenir à ses fins constructionvalais ne se satisfait plus des seules rencontres avec des chefs de départements qui ont cette tendance à beaucoup promettre, mais dont les promesses ont une fâcheuse habitude de partir aux oubliettes...

Désormais, la démarche est structurée et les projets de lois ou d'ordonnances sont étudiés et travaillés par des commissions ad hoc en amont. La construction parle donc d'une seule et même voix et arrive avec des propositions très concrètes.

Un travail similaire est effectué au niveau fédéral avec les parlementaires romands sous l'égide de constructionromande.

C'est ainsi que la loi sur le CO2 que nos milieux ont soutenue a été travaillée. Malgré l'échec devant le peuple en votation populaire, la future loi sur l'énergie verra le même groupe fonctionner avec, espérons-le, plus de succès.

Dans le cadre des marchés publics, véritable serpent de mer, l'ordonnance valaisanne d'application de l'AIMP arrive à bout touchant. Elle devrait être présentée au parlement en été. Le travail intense autour de ce projet aura permis à l'administration de revoir sa copie de façon importante et au final proposer un texte qui comporte de nombreuses adaptations faisant écho aux demandes de nos milieux. Citons ici par exemple :

- La fiabilité du prix est intégrée dans le critère prix pour les marchés de construction et de services
- La plausibilité du prix est introduite (obligatoire pour les prestations intellectuelles) dans les critères d'adjudication
- La question de la sous-traitance est traitée

- Les critères d'adjudication font l'objet de définitions précises. Leur pondération prendra certainement la forme de « fourchettes » ce qui est la solution KBOB
- Les contrôles sont mentionnés

Et même si tout ce qui était souhaité par nos milieux n'est pas totalement réglé, certaines choses le seront encore avec des directives.

Les sujets qui préoccupent la construction et son axe politique sont toujours nombreux. Bien entendu, quelques lignes d'un rapport ne suffisent pas à être exhaustif. Le rapport de constructionvalais ou son site internet donne davantage d'informations et nous ne pouvons qu'inciter chacun à s'y reporter régulièrement pour se tenir mieux informé.

Le Bureau des Métiers dans son rôle de soutien aux entreprises

Dr'Jope :

Collé à une charte de valeurs, le Dr'Jope est désormais bien connu et représente le savoir-faire des entrepreneurs de l'artisanat du bâtiment. Le Bureau des Métiers continuera de communiquer au travers de ces valeurs et du Dr'Jope pour mettre en évidence les vrais pros.

Le soutien aux entreprises dans cette démarche est un élément central. Pour être efficace, il suppose cependant que les entrepreneurs jouent le jeu, commandent effectivement un Dr'Jope et le portent fièrement. Les campagnes de promotion en faveur des artisans cibleront désormais régulièrement les ambassadeurs des valeurs de la charte Dr'Jope.

Merci donc de participer à cette mise en valeur des artisans sérieux et innovants et si vous n'avez toujours pas commandé votre Dr'Jope, il est toujours temps de le faire en faisant un petit tour sur le site <https://www.drjope.ch>.

e-business :

Le portail de communication entre le Bureau des Métiers et ses entreprises affiliées passent toujours plus par l'e-business. Avec un taux d'adhésion qui dépasse les 80% en janvier 2022, ce moyen de communication n'a plus à prouver son efficacité.

Ce portail est également l'endroit où vont arriver de nouvelles prestations destinées à nos affiliés. Ainsi, s'il est aujourd'hui déjà possible d'annoncer un cas de protection juridique au travers du portail, d'autres nouveautés vont étoffer l'offre de services ces prochains mois.

C'est dans cet esprit que les annonces des cas de perte gain maladie qui génèrent un flux de papiers, somme toute important, pourront se faire de façon électronique à l'horizon de Pâques de cette année. Il aura fallu plusieurs mois de tests et de développement pour aboutir à ce résultat, mais tout semble désormais au point et c'est une nouveauté aussi bienvenue qu'attendue de nos affiliés.

A la fin de l'été, ce seront toutes une série de services liés au suivi de l'entreprise, de ses affiliations ainsi que le suivi de la facturation et des paiements envers le Bureau des Métiers qui devraient venir étoffer l'offre de prestations.

Toujours plus près de l'entreprise et toujours dans l'esprit d'alléger la charge de celle-ci dans l'échange des informations, voilà ce qui guide les développements de cette plateforme.

Rendez-vous à la prochaine Journée du Bureau des Métiers

Vendredi 7 octobre prochain, nous espérons vivement avoir, après deux années de jachère, l'occasion de nous retrouver dans le cadre de la Foire du Valais pour partager avec vous un moment de retrouvailles, lors de la Journée du Bureau des Métiers.

Cette journée qui se tient toujours le 2^{ème} vendredi de la Foire du Valais est la vôtre. C'est ce jour-là que nombre de nos partenaires (*représentants des services de l'Etat, des banques, des assurances et de la politique*) sont présents. Comme ils se trouvent dans un cadre sérieux mais détendu leur abord en est facilité et ils sont à notre écoute, votre écoute. Le succès grandissant de notre manifestation y est vraisemblablement aussi pour quelque chose.

L'ambiance de celle de 2019 y était tout à fait extraordinaire et comme on le dit souvent, les absents avaient bien tort !...

J'espère avoir le plaisir de vous y saluer et m'en réjouir déjà, car je sais déjà que la fête sera belle.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2022.

Pour vous servir...

Gabriel Décaillet

Directeur du Bureau des Métiers



Coordonnées **AVEMEC**

Secrétaire patronal

Lucien Christe

lucien.christe@bureaudesmetiers.ch

027 327 51 41

Collaborateur

Jonatan Galdo

jonatan.galdo@bureaudesmetiers.ch

027 327 51 18

c/o Bureau des Métiers

Rue de la Dixence 20

1950 Sion

Tél. : 027 327 51 11 **Fax :** 027 327 51 80

